



GAMME ÉTÉ



TURANZA T005

- Meilleur de sa catégorie sur chaussée humide³
- Excellent labelling : Note de l'étiquetage européen A pour l'adhérence sur chaussée humide
- Kilométrage au-delà des attentes
- Technologie Run-Flat DriveGuard disponible pour certaines dimensions



POTENZA SPORT

- Meilleure stabilité en virage et en ligne droite³
- Meilleur freinage sur sol sec³
- Excellentes performances sur sol mouillé³



GAMME TOUTES SAISONS



PNEU CONFORME À LA NOUVELLE « LOI MONTAGNE »

WEATHER CONTROL A005 EVO

- Note maximale en adhérence sur chaussée humide³
- Performances renforcées sur la neige³
- Kilométrage au-delà des attentes³



GAMME HIVER



PNEU CONFORME À LA NOUVELLE « LOI MONTAGNE »

BLIZZAK LM005

- Des performances exceptionnelles sur neige et sur glace³
- Meilleur de sa catégorie en adhérence et en freinage sur chaussée humide³
- Technologie Run-Flat DriveGuard disponible pour certaines dimensions



³ Pour plus d'informations, scannez le QR Code ou rendez-vous sur offre-pneus.fr

Extrait de modalités de l'offre Bridgestone - "Garantie Kilométrique Pneus Premium"

Modalités complètes de l'offre disponibles sur www.garantie.bridgestone.fr/40000km

Bridgestone Europe NV/SA Succursale France, société de droit étranger au capital de 2.063.962.780,12€, ayant son établissement principal sis 19 rue d'Arcueil, CP 30450, 94593 Rungis Cedex et immatriculée au R.C.S. de Créteil sous le numéro 842 476 277 (ci-après désignée la "Société Organisatrice" ou « Bridgestone »), propose une garantie kilométrique du 13 septembre 2021 au 16 octobre 2021 pour l'achat de 2 ou 4 pneus Bridgestone été, toutes saisons ou hiver parmi les profils éligibles (ci-après « l'Offre »).

L'offre est limitée aux 5000 premières participations enregistrées sur le site de l'offre. Voir compteur en temps réel du nombre de participations encore disponibles sur le site www.garantie.bridgestone.fr/40000km.

L'offre est ouverte à toute personne physique majeure (à la date de participation) résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et aux professionnels (hors loueurs) immatriculés en France métropolitaine (Corse incluse) et valable uniquement chez les revendeurs de pneus et clients de Bridgestone, en France métropolitaine (Corse comprise) présents dans la liste de points de vente éligibles listés sur le site de participation à l'offre.

L'offre s'articule en 3 parties indépendantes :

1. L'obtention du remboursement jusqu'à 100€ pour l'achat des pneus comme suit : 2 pneus en 15 et 16 pouces - 15€, 4 pneus en 15 et 16 pouces - 30€, 2 pneus en 17 pouces - 30€, 4 pneus en 17 pouces - 60€, 2 pneus en 18 pouces et plus - 50€, 4 pneus en 18 pouces et plus - 100€.
2. L'obtention du certificat de garantie et du remboursement du contrôle de la géométrie à hauteur de 40€ sous la forme d'un virement bancaire.
3. L'activation de la garantie en cas de constatation d'une usure prématurée des pneumatiques, et le remboursement au prorata des kilomètres non parcourus sous la forme d'un virement bancaire.

Profils des pneumatiques Bridgestone éligibles : pneus été - profils Potenza Sport et Turanza T005, pneus toutes saisons - profils Weather Control A005 ou Weather Control A005Evo, pneus hiver - profil Blizzak LM005 (garantie 35.000Km au lieu de 40.000km pour ce profil).

COMMENT OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT JUSQU'À 100€ ?

1. Achetez et faites monter simultanément entre le 13/09/2021 et le 16/10/2021, dans un des points de vente participant à l'offre, 2 ou 4 pneus parmi les profils Bridgestone cités ci-dessus.
2. Connectez-vous sur www.garantie.bridgestone.fr/40000km avant le 31/10/2021 muni de :
 - a. Votre facture d'achat et de montage (faisant apparaître la date de la facture, les références et quantités de pneus Bridgestone achetés, l'immatriculation de votre véhicule),
 - b. Votre carte grise au même numéro d'immatriculation que votre facture,
 - c. Votre RIB (ou apparaissent les codes Iban et Bic de votre compte).

3. Remplissez le formulaire de participation en renseignant vos coordonnées complètes et téléchargez une photo ou un scan lisible et complet des éléments listés ci-dessus.

Si votre demande est conforme, vous recevrez votre remboursement des pneus (15, 30, 50, 60 ou 100€) sous 4 à 6 semaines à compter de la réception de votre demande.

COMMENT OBTENIR VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE ?

1. Faites réaliser, au moment de la pose des pneumatiques, dans le même centre participant à l'offre, un contrôle de la géométrie (et un réglage si nécessaire) des trains roulants avant et arrière, permettant de justifier du bon réglage du train de l'automobile au départ.
2. Connectez-vous sur www.garantie.bridgestone.fr/40000km avant le 31/10/2021 muni de :
 - a. Votre facture d'achat et de montage (faisant apparaître la date de la facture, les références et quantités de pneus Bridgestone achetés, l'immatriculation de votre véhicule, le kilométrage du véhicule, le contrôle de la géométrie et le réglage le cas échéant),
 - b. Votre certificat ou bilan de géométrie fourni par votre garagiste, attestant le bon réglage du véhicule au départ,
 - c. Votre carte grise au même numéro d'immatriculation que votre facture,
 - d. Votre RIB (ou apparaissent les codes Iban et Bic de votre compte).

3. Remplissez le formulaire de participation en renseignant vos coordonnées complètes et téléchargez une photo ou un scan lisible et complet des éléments listés ci-dessus.

Si votre demande est conforme, vous recevrez votre certificat de garantie par e-mail et votre virement correspondant au contrôle de la géométrie (40€) sous 4 à 6 semaines à compter de la réception de votre demande.

COMMENT ACTIVER VOTRE GARANTIE ?

Pour que la garantie soit valable, il est nécessaire de réaliser, dans le même centre où a été réalisé le montage des pneumatiques, une permutation des pneus avant/arrière à mi-parcours : 20.000Km pour les profils Turanza T005, Potenza Sport, Weather Control A005 et Weather Control A005Evo et 17.500km pour le profil Blizzak LM005.

Si vous constatez une usure prématurée (témoin d'usure atteint), nécessitant un changement avant d'avoir roulé 40.000km pour les pneus été et toutes saisons ou 35.000km pour les pneus hiver concernés par l'offre, et que vous souhaitez activer votre garantie :

1. Rendez-vous à nouveau sur www.garantie.bridgestone.fr/40000km muni des éléments suivants :
 - a. Votre certificat de garantie obtenu lors de votre inscription.
 - b. La preuve (facture) de la permutation à 20.000Km (ou 17.500km pour les pneus hiver). La permutation des pneus devra être faite dans le même garage que le premier achat de pneus. Pour les véhicules dont la dimension des pneus avant/arrière est différente, la preuve de la permutation n'est pas exigée.
 - c. La facture d'achat de vos nouveaux pneumatiques (de la marque de votre choix) : L'achat et le montage devront avoir été faits dans le même garage que le premier achat.
 - d. Votre RIB (ou apparaissent les codes Iban et Bic de votre compte).
2. Renseignez le numéro de votre certificat dans la zone prévue à cet effet sur le site et téléchargez les éléments listés ci-dessus.

Si votre demande est conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la réception de votre dossier conforme.

Le montant du remboursement sera calculé au prorata des kilomètres non parcourus (sur la base de 40.000km ou 35.000 km le cas échéant).

La garantie expire au bout de 3 ans à compter de la date de la demande, soit au plus tard le 31/10/2024 pour une demande effectuée le 31/10/2021.

Si vous alternez entre des pneus été ou toute saison et des pneus hiver au cours de l'année, la garantie sera étendue à 4 ans au lieu de 3. Dans ce cas, à la place de la facture de permutation des pneus à mi-parcours, vous devez télécharger la facture d'achat ou de montage des pneus hiver ou été/toutes saisons.

Règlement

La participation à l'Offre implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement (ci-après le « règlement »).

Force majeure

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, différer, modifier, proroger, interrompre purement et simplement l'Offre, sans préavis, en raison de tout événement indépendant de sa volonté et notamment en cas de force majeure, sans que sa responsabilité puisse être engagée à ce titre.

Politique de confidentialité

Les coordonnées des Participants seront collectées et peuvent être traitées informatiquement.

Conformément à la loi relative à la protection des données personnelles du 20 juin 2018, chaque Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification de radiation des informations le concernant qu'il peut exercer en se rendant à l'adresse ci-après :

https://privacy.bridgestone.eu/index.php?tmpl=dsr/tmpl_dsr_contact_form&language=FR

Ces informations sont uniquement destinées à l'usage de la société organisatrice.

Chaque Participant peut retrouver toutes les informations concernant la protection de ses données en en se rendant à l'adresse ci-après :

https://edp-e-n-p-bridgestone.azureedge.net/fr/-/media/Files/Bridgestone/CHP/Downloads/Privacy-policy/FR_Privacy_Policy_web.aspx?la=fr-be&vs=1&d=20131122T135634Z



DU 13/09/2021 AU 16/10/2021

VOS PNEUS GARANTIS
40 000 KMS

+ CONTRÔLE DE LA
GÉOMÉTRIE REMBOURSÉ¹

+ **100€ OFFERTS¹**



¹ Offre limitée aux 5 000 premières participations

Voir conditions détaillées dans le règlement disponible sur www.garantie.bridgestone.fr/40000km

Bridgestone Europe NV/SA
Succursale France - Créteil
RCS 842 476 277

BRIDGESTONE
Des solutions pour votre mobilité



BRIDGESTONE VOUS REMBOURSE JUSQU'À 100€ ET VOUS GARANTIT LE KILOMÉTRAGE

DE SES PNEUS ÉTÉ, TOUTES SAISONS ET HIVER²

DU 13 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 2021, pour l'achat de 2 ou 4 pneus porteurs de l'offre², bénéficiez de :

JUSQU'À **100€ OFFERTS** selon la grille ci-dessous

| | 15 - 16 pouces | 17 pouces | 18 pouces et plus |
|---------|----------------|-----------|-------------------|
| 2 pneus | 15 € | 30 € | 50 € |
| 4 pneus | 30 € | 60 € | 100 € |

40.000 KILOMÈTRES GARANTIS

EN 3 ANS MAXIMUM SUR LES PNEUS ÉTÉ ET TOUTES SAISONS ET

35.000 KILOMÈTRES GARANTIS

EN 3 ANS MAXIMUM SUR LES PNEUS HIVER.

+ CONTRÔLE DE LA GÉOMÉTRIE REMBOURSÉ À HAUTEUR DE 40 €

POURQUOI OPTER POUR L'OFFRE BRIDGESTONE ?



BÉNÉFICIER D'UNE DOUBLE OFFRE :

- Offre de remboursement des pneumatiques
 - Jusqu'à 100€ remboursés pour l'achat des pneumatiques, selon la grille
- Offre garantie kilométrique
 - Remboursement du contrôle de la géométrie à hauteur de 40€
 - Remboursement des pneumatiques au prorata de l'usure, si non atteinte du kilométrage garanti



MISER SUR DES PRODUITS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE :

- Bridgestone s'engage sur le kilométrage de ses pneumatiques
- Privilégier la longévité pour réduire le coût au kilomètre
- Opter pour des pneumatiques dont les performances sont attestées par les plus importants organismes de tests indépendants



RÉALISER LE CONTRÔLE ET, SI BESOIN, LE RÉGLAGE DE LA GÉOMÉTRIE, POUR ASSURER :

- Une amélioration de la consommation de carburant
- Une usure régulière des pneus
- Un confort de conduite supérieur

COMMENT BÉNÉFICIER

A) DE L'OFFRE JUSQU'À 100€ REMBOURSÉS

- Achetez et faites monter 2 ou 4 pneumatiques Bridgestone porteurs de l'offre
- Connectez-vous sur www.garantie.bridgestone.fr/40000km avant le 31/10/2021, remplissez le formulaire et téléchargez les justificatifs demandés (facture d'achat et de montage des pneumatiques, carte grise du véhicule, RIB).
- Si la demande est conforme, vous recevrez sous 4 à 6 semaines, par virement bancaire, le remboursement des pneumatiques jusqu'à 100€.

B) DU REMBOURSEMENT DU CONTRÔLE DE LA GÉOMÉTRIE ET DE LA GARANTIE KILOMÉTRIQUE

- Réalisez, au moment de la pose des pneumatiques, un contrôle de la géométrie et, si besoin, le réglage.
- Connectez-vous sur www.garantie.bridgestone.fr/40000km avant le 31/10/2021, remplissez le formulaire et téléchargez les justificatifs demandés (facture d'achat et de montage des pneumatiques, certificat ou bilan de géométrie attestant le bon réglage du véhicule au départ, carte grise du véhicule, RIB).
- Si la demande est conforme, vous recevrez sous 4 à 6 semaines, un deuxième virement bancaire correspondant au remboursement du contrôle de la géométrie à hauteur de 40€ maximum ainsi que votre certificat de garantie Bridgestone.
- Pour que la garantie soit activable, vous devez effectuer une permutation de vos pneus (avant/arrière) au bout de 20.000 km pour les pneus été et toutes saisons et 17.500 km pour les pneus hiver et en conserver le justificatif.
- Si les pneus sont usés ou doivent être remplacés avant le nombre de kilomètres annoncé, il faut :
 - Vous rendre à nouveau sur le site www.garantie.bridgestone.fr/40000km et rentrer le code unique présent sur le certificat de garantie.
 - Télécharger la photo ou le scan de la facture de permutation des pneus à multiparcours.
 - Télécharger la photo ou le scan de la facture de changement des pneus.
 - Si la demande est conforme, vous recevrez sous 4 à 6 semaines par virement bancaire le remboursement au prorata du nombre de kilomètres non effectués.

Exemple : Pour 4 pneus Weather Control A005 Evo, payés 400€ et changés à 30.000 km (soit 75% du km garanti), remboursement par virement bancaire de 400€ x 25% = 100€

² LES PNEUMATIQUES BRIDGESTONE ÉLIGIBLES À L'OFFRE



TURANZA T005

POTENZA SPORT

WEATHER CONTROL A005 EVO

BLIZZAK LM005